

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINO Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANOAH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONALE

1. KOFFI Simplicie Yao, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambu, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTEMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémisa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIISSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOUMASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE QUINHI</u> GANDJI Gbènanpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIQUES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONOU GBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkigou Isidore YANOOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL) COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIÉS DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u> Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO

	N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE N° Page : 618-628

47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANI TAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMME D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Urich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITES TOURISTIQUES EN COTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767
58	REVENU, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE

	<p><u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777</p>
59	<p><u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790</p>
60	<p><u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783</p>
61	<p><u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798</p>
62	<p><u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813</p>
63	<p><u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822</p>

RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN

NETWORKS, MIGRATION PATTERNS, AND THE SOCIO-ECONOMIC INTEGRATION OF BURKINABÉ NATIONALS IN/ ABIDJAN

Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, Université Alassane Ouattara, talibet16@outlook.fr , +22501 03575897

KOUADIO Datté Anderson, Université Alassane Ouattara, kouadat27@gmail.com

Aloko-N'Guessan Jérôme, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, alokonguessanjerome@gmail.com

Résumé

Cette étude a pour objectif d'analyser l'organisation des réseaux à l'œuvre dans les dynamiques migratoires vers Abidjan et dans les processus d'intégration socioéconomique des ressortissants burkinabés. Estimés à plus de 50 000 en 2024 selon le HCR, ces migrants s'installent progressivement dans d'autres villes de la Côte d'Ivoire, à l'instar d'Abidjan, après une phase transitoire dans les régions septentrionales frontalières notamment le Tchologo et le Bounkani, zones d'accueil d'importantes des flux de réfugiés. L'attractivité d'Abidjan reposant à la fois sur les opportunités socioéconomiques et l'existence de réseaux migratoires structurés facilite l'installation et l'insertion des nouveaux arrivants. L'appareillage théorique mobilisé est assis sur la théorie des réseaux dans sa dimension de la causalité cumulative, définissant l'implication d'acteurs distants, en complément des acteurs proches dans la prise en charge des migrants. Du point de vue méthodologique, la collecte des données s'est faite par le prisme des investigations documentaires ainsi que des entretiens dirigés et semi-dirigés réalisés auprès de 84 burkinabés et d'acteurs institutionnels locaux et nationaux, et ceux des Organisations internationales. Les résultats révèlent bien l'existence d'un système d'organisation migratoire dual. Un dispositif traditionnel, gouvernemental et organisationnel de soutien et d'intégration au nord du pays ; suivi d'une organisation d'assistance migratoire vers Abidjan et d'insertion socioéconomique via les réseaux communautaires et les réseaux d'intermédiation de travail dans des secteurs marginalisés après une reconversion ou non.

Mots clés : Migration - réseaux - régions frontalières - ressortissants burkinabés - Abidjan

Abstract

The objective of this study is to analyze the networks driving migration patterns to Abidjan and the socioeconomic integration processes of Burkinabe nationals. Estimated at more than 50,000 in 2024, according to UNHCR, these migrants are gradually settling in other cities in Côte d'Ivoire, specifically like Abidjan, after a transitional phase in the northern border regions, including Tchologo and Bounkani, areas hosting large flows of refugees. Abidjan's appeal, which stems both from economic opportunities and the existence of well-established migration networks, facilitates the settlement and integration of new arrivals. The theoretical framework employed is based on network theory, specifically its concept of cumulative causation, which defines the role of distant actors—in addition to local actors—in supporting migrants. Du point de vue méthodologique, la collecte des données s'est faite par le prisme des investigations documentaires ainsi que des entretiens dirigés et semi-dirigés réalisés auprès de 84 burkinabés et d'acteurs nationalement et localement compétentes, y compris ceux des Organisations internationales. The results reveal the existence of a dual migration system. A traditional, governmental and organizational support and integration system in the north of the country; followed by an organization of migratory assistance to Abidjan and socio-economic integration through community networks and work intermediation networks in marginalized sectors after conversion or not.

Keywords: Migration - networks - border regions - Burkinabe nationals - Abidjan

Introduction

Les mouvements forcés de populations sont de plus en plus prégnants et représentent un défi majeur dans ce siècle-ci, en Afrique subsaharienne. Fin 2021, d'après le secrétariat du HCR, on comptait environ 38,3 millions de personnes déplacées de force qui avaient besoin de protection et d'assistance dont 7 millions de réfugiés enregistrés en Afrique subsaharienne. Parmi les blocs régionaux africains, l'Afrique de l'Ouest se distingue nettement au regard de la forte dégradation de sa situation sécuritaire et humanitaire au Sahel orchestrées par des groupements armés, et par des variations climatiques singulièrement au Burkina Faso. Ces attaques terroristes en particulier, entamées depuis le début de la décennie 2010 au Sahel et à la frontière du Sahara, se sont propagées à l'ensemble du territoire et visent désormais les pays du golfe de Guinée (Banga A., 2023, p.3), occasionnant indubitablement des déplacements réguliers et remarquables de populations.

La Côte d'Ivoire, pays attractif, de destination privilégiée et de refuge d'Afrique de l'Ouest, se trouve être également au cœur de ces déplacements transfrontaliers massifs organisés et spontanés pour la plupart des ressortissants des pays limitrophes. En effet, le nombre d'arrivées global est estimé à plus de 33 000 personnes, soit une moyenne de 100 à 200 individus par semaine depuis février 2023, dont une majorité de femmes et d'enfants (OIM, 2023, p.2). De même, selon le HCR, on enregistre particulièrement des déplacements forcés de plus de 2,1 millions de burkinabés dans le pays, en 2024. Aujourd'hui, d'après les chiffres du HCR, la présente crise des réfugiés a renforcé l'axe migratoire Burkina Faso-Côte d'Ivoire avec des flux successifs en direction des régions du Nord de la Côte d'Ivoire (Danho A. G. G., 2023, p.32). Cette partie septentrionale frontalière fait face à une arrivée massive de populations fuyant les affrontements entre groupes djihadistes et groupes d'auto-défense au Burkina Faso (Indigo-Côte d'Ivoire, 2023 p.3) pour trouver refuge dans les localités de Bouna, Doropo, Tougbo et Kong, principalement citées comme ayant accueilli le plus grand nombre de déplacés burkinabés (Indigo-Côte d'Ivoire, 2023 p.7). Mettant à profit leur connaissance du territoire ivoirien ou leurs relations avec la diaspora burkinabé de Côte d'Ivoire, plusieurs quittent ensuite les zones d'accueil frontalières pour d'autres destinations ayant des fortes densités de migrants burkinabés (Danho A. G. G., 2023, p.32).

Capitale économique située au sud de la Côte d'Ivoire, Abidjan traduit bien cette conformation de zone-récepteur des migrants étrangers. En effet, du fait de la mise en valeur des ressources et du déficit de main-d'œuvre au cours de la période pré-indépendante, selon la Banque mondiale, plus de 20 000 burkinabés se sont installés à Abidjan sur plus de 50 000 sur le territoire national. Après les indépendances, cette dynamique s'est poursuivie jusqu'en 1990 regroupant 54 % de cette population burkinabé dont 24,7 % vivait à Abidjan (Kouadio B. et Charbit Y., 1994, p.34) ; et entre 1998 et 2014, ce nombre est respectivement passé de 2 238 548 à 1 408 884 habitants, selon le RGHP. Par ailleurs, la dégradation continue de la situation sécuritaire au Burkina Faso depuis 2016 a non seulement entraîné le déplacement forcé de plus de 117 580 de ses ressortissants (Pellerin M. et Guipié E., 2024, p.6) ; mais a imposé de ce fait la migration de refuge comme une alternative quasi inévitable pour certaines catégories de populations faisant de plus en plus face à la destruction des moyens de subsistance et à l'affaiblissement des services publics (Lyammouri R., 2020, p.3). Cette migration, initialement dirigée vers la partie Nord du pays, devient ainsi un mécanisme de survie, qui finit plus tard par se transformer en des migrations plus ou moins volontairement économiques vers Abidjan, suivi d'une installation et intégration durable, via des réseaux durablement installés. Ainsi, comment s'organisent les réseaux à l'œuvre dans les dynamiques migratoires vers Abidjan et dans les processus d'intégration socioéconomique des ressortissants burkinabés ? L'objectif de cette contribution est d'analyser l'organisation des réseaux à l'œuvre dans les dynamiques migratoires vers Abidjan et dans les processus d'intégration socioéconomique des ressortissants burkinabés. L'hypothèse est formulée comme suit : les réseaux s'organisent par le prisme des rapports de proximité et relativement distants dans les migrations vers

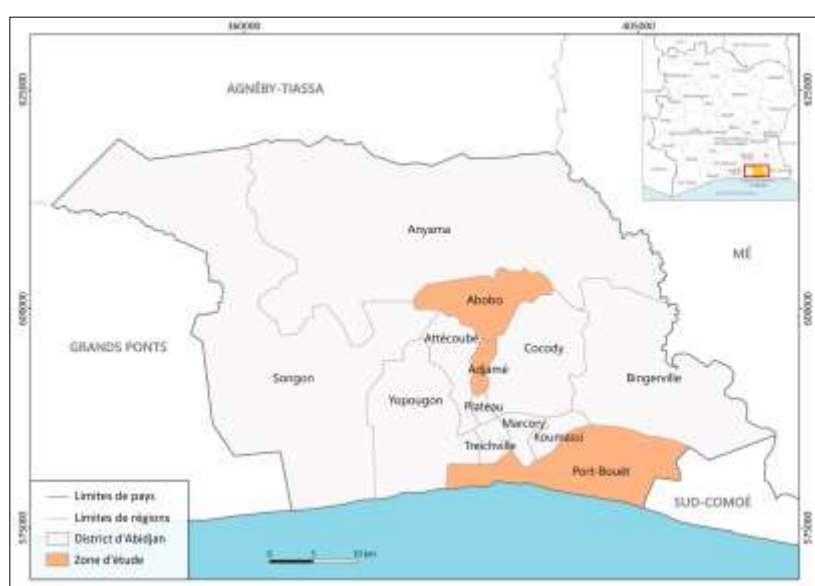
Abidjan ainsi que dans les processus d'intégration socioéconomique des ressortissants burkinabés.

1. L'appareillage théorique et méthodologique : du cadre spatial d'étude à la méthode et traitement des données

L'opérationnalité et l'efficacité de cette étude exige d'abord un cadre spatial permettant de circonscrire la zone d'étude. Ensuite la présentation d'un cadre théorique bien assise ainsi qu'une méthode de collecte et de traitement des données.

1.1. Cadre géographique

Trois (3) communes à savoir Abobo, Adjamé et Port-Bouët situées respectivement au nord au centre et au sud de la ville d'Abidjan marquées sur la carte 1 ont ainsi été sélectionnées dans le cadre de cette étude.



Carte 1 : Localisation des zones d'études
Source : CNTIG, 2020 ; Échelle : 1/350000

La première est limitée par la ville d'Anyama au Nord, par Williamsville, Adjamé et le quartier Deux-Plateaux de Cocody au Sud, à l'Est, par Angré-Cocody et à l'Ouest, par le forêt du Banco. La seconde est limitée au Sud par les communes du plateau, à l'Ouest par Attécoubé, à l'Est par Cocody et au Nord par Abobo ; et la troisième est encadrée au nord par la commune de Koumassi, à l'Est par la commune de Grand-Bassam à l'Ouest par la commune de Yopougon et au Sud par l'Océan Atlantique. Ce choix s'est porté sur ces zones géographiques non seulement parce qu'elles sont des quartiers dortoirs pour certaines populations, mais aussi des espaces commerciaux pour d'autres. Il est en d'autres termes symptomatiques d'une présence communautaire plus ou moins marquée de ces ressortissants burkinabés.

1.2. Cadre théorique

Dans son déploiement, notre étude s'appuie essentiellement sur la grande famille de la théorie des réseaux migratoires structurée autour de trois (3) différentes approches : Nouvelle Économie de la Migration (NEM), Genre (GRE) et la Causalité Cumulative (CC). Développée en 1985 par Stark O. et Bloom D.E. (1985), le premier pilier de la théorie des réseaux migratoires est la NEM qui considère le ménage ou la communauté de référence

comme unité de prise de décision, et scrute la migration comme une stratégie de gestion des risques.

Le second pilier de cette théorie initié par Boyd M. (1989) examine les facteurs macro et micro structurels prolongeant la NEM, surtout dans les relations entre genre et réseaux migratoires. À l'origine de l'établissement du rapport entre le réseau et l'effet de rétroaction sur la migration, le dernier pilier est la CC du modèle de Massey D. (1990) ; élément constitutif de la structure social (familiale et amicale). Ici, la migration tend à s'auto-entretenir au fil du temps par différents mécanismes d'auto-alimentation, renforçant ainsi la CC; et in fine à la constitution d'un capital social, spécificité de l'existence et du développement des réseaux. Indépendamment du lien familial et amical qui constitue le socle de cette approche de Massey, Krisman F. (2005) suggère un dépassement en incluant d'autres acteurs, agissant comme intermédiaires (employeurs ou passeurs ou exploités), qui participent au développement de la migration, en facilitant la recherche de main-d'œuvre migrantes ou en renforçant le trafic des êtres humains à différentes échelles spatiales.

Ainsi, au regard de ces différentes approches théoriques des réseaux migratoires, la dernière approche semble cadrer avec l'orientation de cette étude dans la mesure où elle mobilise le cercle familial et amical, mais aussi celui des intermédiaires comme support de déplacement et d'intégration.

1.3. Méthode de collecte et de traitement des données

Cette étude a permis de collecter et d'analyser des données qualitatives, en plus des données quantitatives via des entretiens directifs. L'ensemble de ces données ont par la suite subi un traitement statistique ainsi qu'un traitement par thématique et par catégories des IVD (Individus Volontairement Disposés : il s'agit de migrants originaires du Burkina Faso qui ont de longue date exprimé le projet de rejoindre Abidjan et qui, dans le cadre d'un transit par le nord du pays en tant que réfugiés, profitent de cette situation pour concrétiser ce déplacement.) et des INVD (Individus Non Volontairement Disposés : il s'agit de migrants burkinabés qui n'avaient initialement jamais manifesté l'intention de rejoindre Abidjan et qui, en raison de la persistance de l'instabilité dans leur zone d'origine ainsi que des difficultés d'intégration au sein des centres d'accueil et des communautés locales, transitent par le nord du pays en qualité de réfugiés afin de s'y rendre). Le tableau 1 présente ainsi la méthode de collecte et de traitement des données, y compris les acteurs enquêtés.

Types d'acteurs enquêtés	Dénominations	Zones enquêtées	POPULATIONS CIBLES				
			Catégories	Hommes	Femmes	Focus group ou entretien groupé	Total
Acteurs étatiques et locaux	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité	Abobo	IVD	11	06	04 hommes	32
			INVD	09	02		
	DAARA (Direction de l'Aide et de l'Assistance aux Réfugiés et Apatrides)	Adjamé	IVD	14	03	03 hommes	29
			INVD	08	01		
	Office National de l'État Civil et de l'identification	Port-Bouët	IVD	10	02	03 (02 hommes et 01 femme)	23
			INVD	07	01		
	- Préfecture d'Abidjan - Préfecture de Boukani - Préfecture de Tchologo	Total	IVD	35	11	10	84
			INVD	24	04		
Acteurs organisationnels	- HCR - OIM						

Méthodes et outils de collecte de données	<ul style="list-style-type: none"> -Entretiens semi-dirigés -Guide d'entretien -Bloc note -Enregistreur 			<ul style="list-style-type: none"> -Méthode qualitative aléatoire et de proximité (Entretiens directifs et semi-directifs avec liberté et canalisation d'expression) - Observation - Guide d'entretien ouvert - Enregistreur - Bloc note 	<ul style="list-style-type: none"> -Méthode qualitative (échanges ouvertement discursifs avec liberté et canalisation d'expression) - Observation - Enregistreur - Intermédiaires 	
Technique de traitement de données	<ul style="list-style-type: none"> - Retranscription croisée des données -Technique verticale (regroupement des réponses ou données par thèmes) -Technique horizontale (analyser des réponses ou données par individu) <p><u>NB</u>: L'objectif est de mieux apprécier la généralité et la singularité de l'ensemble des réponses et actions par acteurs</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Retranscription des données -Technique verticale (regroupement des réponses ou données par thèmes) -Technique horizontale (analyser des réponses ou données par individu) <p><u>NB</u>: sur la base de la technique de boule de neige, l'objectif est de mieux apprécier la généralité et la singularité de l'ensemble des données par individu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retranscription des données -Technique verticale (regroupement des réponses ou données par thèmes) -Technique horizontale (analyser des réponses ou données par individu) <p><u>NB</u>: sur la base de la technique de boule de neige, l'objectif est de mieux apprécier la généralité et la singularité de l'ensemble des données par groupe et par individu.</p>	

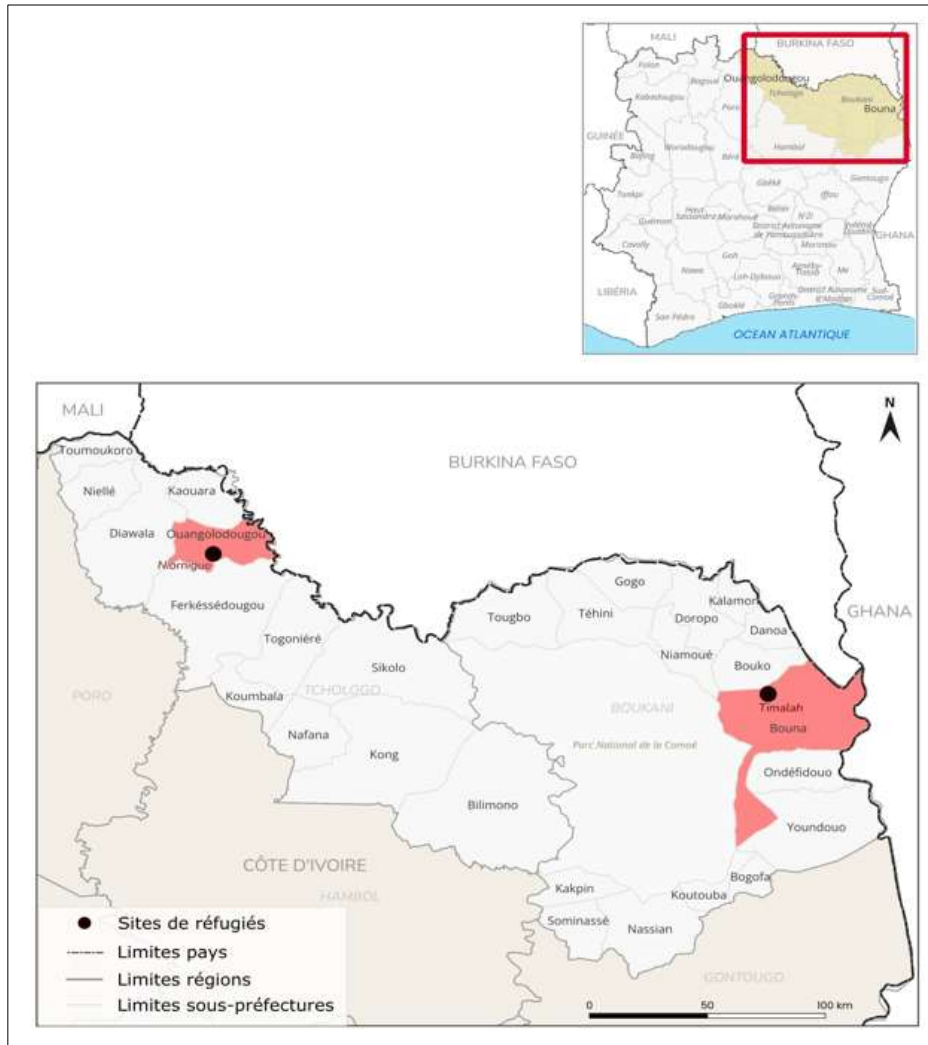
Tableau 1 : Mécanisme de mobilisation et de manipulation des données scientifiques

2. Résultats

Deux (2) parties articulent l'ensemble des résultats : dispositif de prise en charge des burkinabés, d'une part et d'autre part, la prestation des réseaux migratoires dans l'accompagnement migratoire et l'insertion.

2.1. Dispositif de prise en charge des migrants burkinabés

Hébergeant en son sein deux (2) camps de réfugiés à savoir Niornigué et Timalah localisés respectivement dans les villes de Ouangolodougou et de Bouna ; lesquelles matérialisées par la carte 1 appartiennent dans ce même ordre aux régions du Tchologo et du Boukani qui accueillent l'essentiel des burkinabés.



Carte 2 : Localisation des sites officiels d'accueil
 Source : CNTIG, 2020 ; Échelle : 1/1900000

Le mécanisme d'accueil, d'installation et d'intégration présenté par le schéma 1 se décline en deux axes : le système traditionnel et communautaire ainsi que le système gouvernemental et organisationnel, à mesure que les burkinabés pénètrent la partie nord de la Côte d'Ivoire.

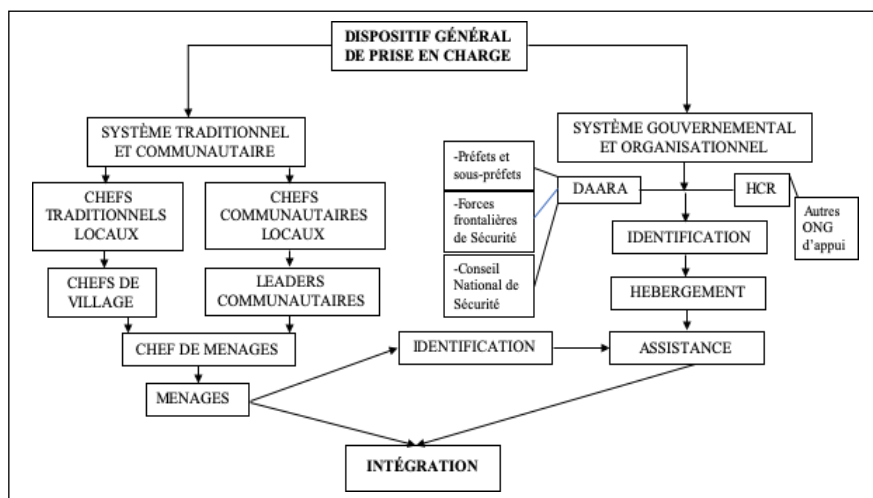


Schéma 1 : Mécanisme général de prise en charge des réfugiés burkinabés
 Source : Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, DAARA, 2026

Cette représentation nous donne une vue synoptique du dispositif global de prise en charge des ressortissants burkinabés. L'axe traditionnel et communautaire, primordiale porte d'entrée, composé de chefs traditionnels et communautaires locaux sont chargés de l'accueil et de l'installation sur un site (églises, mosquées, etc.) ou à domicile en vue d'abord du remplissage des formalités d'usage. D'autres sont conduits vers les chefs de ménages volontaires pour être logé, après avoir transité et été hébergé par des chefs de village et leaders communautaires. Après l'autorisation, les ménages finissent par accueillir et installer les derniers. Suite à l'hébergement, l'identification constitue en général l'étape suivante suivi de l'assistance en fourniture de vivres et non vivres, psychosocial et financière qui s'élevait jusqu'en mai 2024 à 10 000 FCFA est aujourd'hui passée à 5000 FCFA par personne. La phase de l'intégration qui consiste à créer des conditions de vie et de travail boucle le dispositif, précédée inopinément d'une coordination globale ou partionné. Le système gouvernemental et organisationnel, second axe du dispositif, se présente de façon similaire à celui précédemment développé. La seule différence réside dans l'hébergement qui au lieu d'être coordonné par la communauté, est plutôt organisé et orienté par les services de l'État ainsi que les organisations internationales particulièrement au sein/vers des camps de réfugiés. Par ailleurs, les migrants désireux de rejoindre Abidjan et ultérieurement de s'y insérer bénéficient d'une autre forme d'organisation via le soutien actif des types de réseaux.

2.2. Les réseaux et accompagnement migratoire

Les réseaux opèrent vivement dans l'encadrement migratoire notamment autour de deux catégories d'individus. On distingue à cet effet deux démembrements de réseaux migratoires à savoir le RCO (Réseau Communautaire) et le RIT (Réseau d'Intermédiation de Travail).

D'abord, le RCO est enraciné dans des liens familiaux et communautaires transfrontaliers, constitué soit de parents, soit des amis et connaissances. Dans ces configurations réticulaires, d'une part certains IVD et INVD recourent à leurs relations familiales durant toutes les étapes du processus migratoire, de la préparation du départ à l'installation et à l'insertion à Abidjan ; tandis que d'autres, dépourvus de tout ancrage familial dans l'espace abidjanais, mobilisent uniquement des réseaux amicaux et de connaissances. Parmi les témoignages d'enquêtés, ceux d'Ibrahim et de Ouédraogo pour le compte des IVD ayant bénéficié d'une aide parentale illustrent éloquemment le caractère contributif apporté par ce système, d'une part.

Ibrahim ; autrefois agriculteur à Bobo Dioulasso : « *Dans mon pays, je voulais toujours venir ici, en Côte d'Ivoire. Il y a quelques personnes de ma famille ici : mon cousin et mon neveu. Moi, je voulais venir mais comme je suis dans agriculture là, je voulais que mon enfant grandisse un peu et puis je vais lui laisser le champ pour venir. Mais à cause des terrorismes, on a quitté le coin. On nous a reçu à Ouangolodougou par les autorités dans un centre...mais à un moment, je n'avais plus rien sur moi et mon neveu m'a fait venir* ».

Ouédraogo, autrefois commerçant-ferrailleur à Banfora : « *À Banfora, j'étais ferrailleur dans mon propre magasin. Mais un moment était donné, ça ne marchait plus puis avec l'arrivée des terroristes qui attrapaient et tuaient beaucoup de personnes, les jours qui ont suivi j'ai fermé le magasin pour aller me cacher au camp de Timalah. Mais je n'ai pas duré là-bas parce que c'était "chaud". Un ami m'a aidé, et je l'ai trouvé ici* ».

D'autre part les témoignages de Mohamed et de Sékou présentent le cas des INVD dans ce processus d'encadrement de ce réseau communautaire.

Mohamed, autrefois éleveur à Gaoua : « *Depuis mon enfance, c'est l'élevage que je fais à Gaoua là-bas. J'ai hérité ça de mon père . L'ainé que je suis parmi mes petites sœurs, n'a jamais été intéressé pour aller vivre ailleurs, dans un autre pays. Ça n'a jamais été quelque chose qui était dans mon cœur. Mais comme on dit ce que Dieu propose, l'homme dispose là c'est pourquoi je me retrouve à Abidjan ici aujourd'hui. Arrivé au nord, il y a une famille qui m'a accueilli dans une petite ville qu'on appelle Sikolo. Mais après le centre de Niornigué, j'ai contacté des amis qui m'ont envoyé l'argent et contacts pour que j'arrive à Abidjan* ».

Sékou, autrefois boutiquier de Guiédougou: « Je suis natif de Sindou ; le seul enfant de ma mère. Lorsque mon père et ma mère se sont séparés, douze ans après ma naissance, j'ai ouvert une boutique au quartier. Après ma formation auprès d'un vieux-père, ma mère m'a donné presque toutes ses économies. Moi aussi j'ai voulu travailler dur pour l'honorer et pour qu'elle ne manque de rien. La Côte d'Ivoire ne m'intéressait pas. Malheureusement, après la mort de ma mère et face au terrorisme, j'ai dû fuir de toutes mes forces. C'est comme ça que de ville en ville je suis arrivé en Côte d'Ivoire. À Ouangolodougou, on nous a logé dans le centre de refuge de Niornigué. Un mois dans ce centre, j'ai rencontré des jeunes frères de chez nous qui ont commencé à s'organiser pour venir et j'ai profité pour venir ».

À l'instar d'autres témoignages recueillis, ces récits révèlent le caractère volontairement communautaire des déplacements engagés par les IVD et les INVD via des conversations permanentes. Ces échanges réguliers, dont le rôle principal objectif est de développer une atmosphère de confiance pour l'individu en situation de migration, s'exécutent en général via les réseaux sociaux : WhatsApp, Télégramme et Messenger. Les deux parties communiquent sur les contours du voyage : les dépenses à effectuer, les compagnies de transports appropriées, les éventuels imprévus et les facilitateurs du déplacement. En effet, à partir de Ouangolodougou qui constitue le point de départ prisé de proximité que les migrants déboursent la somme de 9 000 FCFA pour se rendre à Abidjan ; somme équivalente au coût du transport auprès des compagnies de transport dont les plus désirées sont respectivement SHI (Société d'Huilerie et de Transport), ETV et SAMA TRANSPORT. Ces compagnies possèdent des cars qui échappent souvent aux contrôles aux postes des forces de l'ordre. Quant aux éventuels imprévus, ils font particulièrement références aux contrôles qui pourraient advenir ou survenir au cours du voyage et qui nécessiteraient, en cas d'arrestation, un procédé d'arrangements engagés soit par l'individu en situation de migration, soit par des facilitateurs locaux, avant et pendant le voyage, sous la forme verbale et financière. Ce réseau reste connecté à l'individu durant tout le voyage jusqu'à l'arrivée à Abidjan ; lieu de séjour, d'acclimatation et d'intégration socioéconomique. Ainsi, deux cas de figures avant, au cours et après le voyage se présentent à travers cette planche schématique 1.

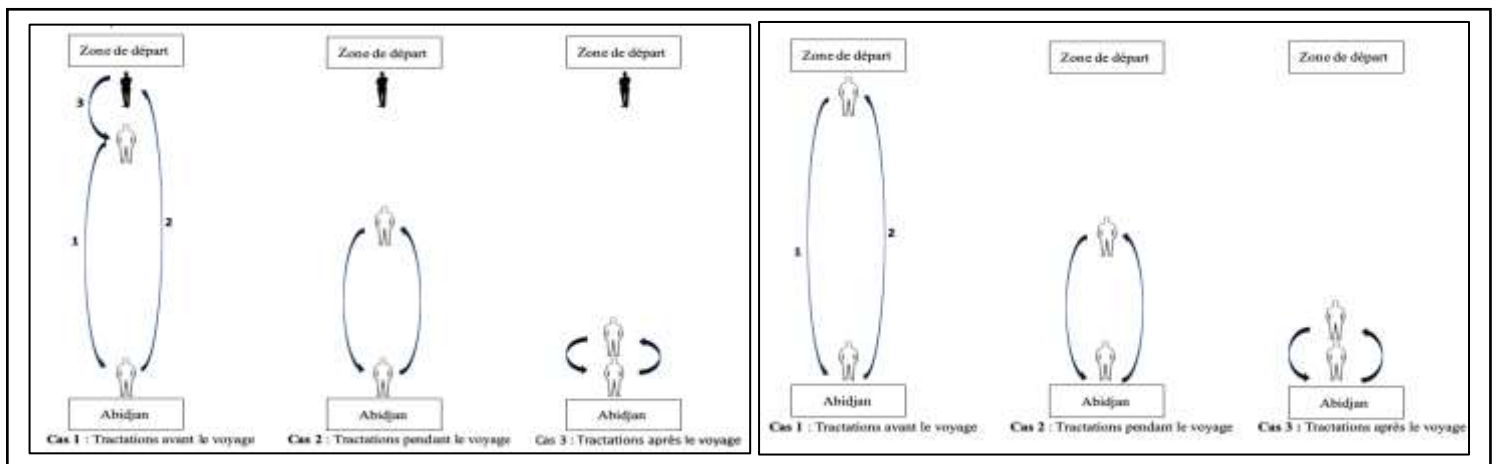


Planche schématique 1 : Configuration soutenue ou pas par un ou des facilitateurs

Cette planche rend compte des relations entretenues pour rendre possible la migration accompagnée ou non entre un système-émetteur et un système-récepteur. À l'extrême gauche, la planche présente la situation d'une migration accompagnée, déclenchée ou initiée par la volonté exprimée du candidat, logé dans un camp ou dans un ménage local, de rejoindre Abidjan. Cette expression, indiquée dans le cas 1, marque le point de départ des activités du réseau communautaire par le contact d'un ou de plusieurs membres de sa communauté jusqu'à ce que l'un parmi eux accepte de le recevoir (1). Si l'individu n'est pas en mesure de se

rendre seul à Abidjan parce qu'il est soit un Mineur Non Accompagné, soit un analphabète ou craintif, le membre cherche à son tour un facilitateur (2) qui se chargera exclusivement de contacter ce dernier en vue de planifier le voyage en rendre plus favorable les conditions du trajet (3). Par la suite, au niveau du cas 2, durant tout le parcours jusqu'à destination, l'individu en situation de migration maintient le contact avec le membre d'Abidjan pour lui tenir informer des étapes du voyage et signaler d'éventuels désagréments. Au cas 3, c'est-à-dire à l'arrivée, il est recueilli et pris en charge : une migration accompagnée au niveau local.

À l'extrême droite, la planche montre un fonctionnement similaire à celui de la configuration précédente ; celle mettant en relation toujours le système-émetteur et le système-récepteur. Sauf qu'ici, l'individu organise et déclenche lui-même la migration exclusivement qu'avec l'aide de l'interlocuteur abidjanais : une migration non accompagnée au niveau local.

Ensuite, les RIT qui désignent l'ensemble des mécanismes formels ou informels permettant de mettre en relation une offre de main-d'œuvre et une demande d'emploi, grâce à l'intervention d'acteurs intermédiaires, constituent le second type de réseaux. Ils servent de pont entre employeurs et travailleurs du nord à Abidjan et sont localement appelés : démarcheurs, convoyeurs, chefs d'équipe et patrons communautaires, chargés de recruter parmi les réfugiés pour alimenter les marchés du travail, encore peu pourvu. Le schéma 2 présente le dispositif dynamique des RIT, où est attribué une fonction et des tâches spécifiques à chaque individu.



Schéma 2 : Rôle des acteurs des RIT

D'abord, le démarcheur, résidant dans la société d'origine ou de départ, constitue le premier maillon du réseau d'intermédiation. Il est globalement chargé de repérer et de recruter de la main d'œuvre locale en procédant par la technique P2IC (Prospecter dans les zones et quartiers d'accueil des réfugiés, Identifier les personnes en recherche d'emploi, Informer sur les opportunités de travail disponibles et Convaincre les travailleurs de rejoindre un chantier ou une activité). Une fois cette opération de recrutement terminée, ils sont installés dans un lieu ou en alerte dans leur zone de résidence, en attente de la fixation de la date du convoi collectif ou individuel. Après vient l'étape de l'organisation du transport assurée, via les compagnies de transport, notamment celles suscitées, en vue de mieux dissimuler leurs intentions et effectuer sereinement le voyage jusqu'à destination, par le convoyeur choisi par le réseau, soit membre de la communauté, soit un individu parmi les voyageurs. Dans le cas d'un voyage groupé, ils sont disposés de façon éparpillée à l'intérieur des cars, observant attentivement les faits et gestes de leurs convoyeurs, tout en évitant par ailleurs les contacts ou l'engagement de conversations avec le voisinage qui pourraient implicitement ou explicitement révéler la nature ou le motif du déplacement. Dans le cas d'un déplacement individuel, le candidat à la migration ne fait que suivre les consignes reçues consistant à masquer ses desseins jusqu'à destination où il sera accueilli et logé par un membre du réseau, au même titre que les voyageurs en collectifs. Ils sont par la suite conduits chez le chef d'équipe et le patron communautaire à domicile ou sur un site aménagé ou dédié pour la circonstance dans le but de recevoir des informations nécessaires relativement aux attitudes à adopter et à

développer pour éviter de rencontrer des problèmes, d'attirer l'attention d'une quelconque façon et vivre en parfaite harmonie avec les autres, tout en exerçant leurs activités. Ainsi, le tableau 2 dresse les catégories de migrants par sexe, par type de réseaux et par quartier pendant l'assistance migratoire.

RCO	Sexe	Abobo	Adjamé	Port-Bouët	Total
IVD	Hommes	08	12	05	25
	Femmes	05	03	03	11
INVD	Hommes	07	06	06	19
	Femmes	01	00	00	01
Total		21	21	14	56
RIT		Abobo	Adjamé	Port-Bouët	
IVD	Hommes	05	08	07	20
	Femmes	01	00	00	01
INVD	Hommes	04	01	01	06
	Femmes	01	00	00	01
Total		11	09	08	28
Total final		32	30	22	84

Tableau 2 : Catégories des migrants exploitant le RCO et le RIT par sexe et par quartier
Source : Enquêtes, 2025-2026

Le tableau montre une répartition des migrants par catégories en fonction de l'exploitation des RCO et des RIT par sexe et par quartier. En effet, l'analyse du tableau indique que les RCO sont beaucoup sollicités, correspondant à 56 migrants sur un total de 84, avec les communes d'Abobo et d'Adjamé, situées en position égale (21 migrants chacune) ; contrairement aux RIT qui comptent respectivement 11 et 09 migrants pour les mêmes communes. Cela s'explique par le fait que les individus ont une préférence pour le soutien communautaire parce qu'il facilite la mise en œuvre du projet de voyage et du déplacement. De même, que l'on soit au sein des RCO et des RIT, la catégorie des IVD dont le nombre est de 55 est plus importants, traduisant de ce fait une volonté préalablement exprimée par le migrant depuis son pays d'origine. Par ailleurs, bien que les hommes soient représentés dans presque toutes les catégories, les femmes privilégient davantage les RCO en raison du confort qu'ils offrent, ce qui réduit éventuellement les risques encourus. Enfin, les catégories des INVD ne surpassent les IVD qu'à l'intérieur des RIT uniquement sollicitées par les hommes, personnalisés par le goût du risque et de l'affrontement de l'incertitude.

2.3. Réseaux et insertion socioéconomique : entre continuité et reconversion dans la pratique d'activités socioprofessionnelles

L'intégration socioéconomique des burkinabés procède par personnes de proximité, encadrée par la communauté ou des intermédiaires qui orientent l'individu sur la base de ces compétences et des réalités de l'environnement. Ainsi, dès leur arrivée jusqu'à l'insertion socioéconomique dans la capitale économique, les étapes suivantes sont à respecter : hébergement temporaire par un responsable ou un autre membre ; mise en relation avec un employeur ou il est gardé par le responsable ou un membre ; avance pour le transport assuré par l'intermédiaire communautaire ou parental durant trois (3) mois maximum ; et insertion rapide caractérisée par une indépendance financière, une maîtrise du travail et une adaptation. De même, des indications en rapport avec les secteurs d'emploi à occuper sont communiquées par l'ensemble des acteurs des réseaux dans l'orientation en général vers des emplois à faible barrière d'entrée notamment les BTP et travaux urbains (ferrailleurs, les mécaniciens et les travailleurs sur chantiers de constructions et de réhabilitation), le transport inter ou intra urbain (qu'apprentis ou chauffeur de gbaka : minibus), le commerce et chargements au sein

des marchés, et autres (gardiennage, lavage automobile, élevage, restauration de rue). La planche graphique 2 donne une idée claire de ces choix opérés.

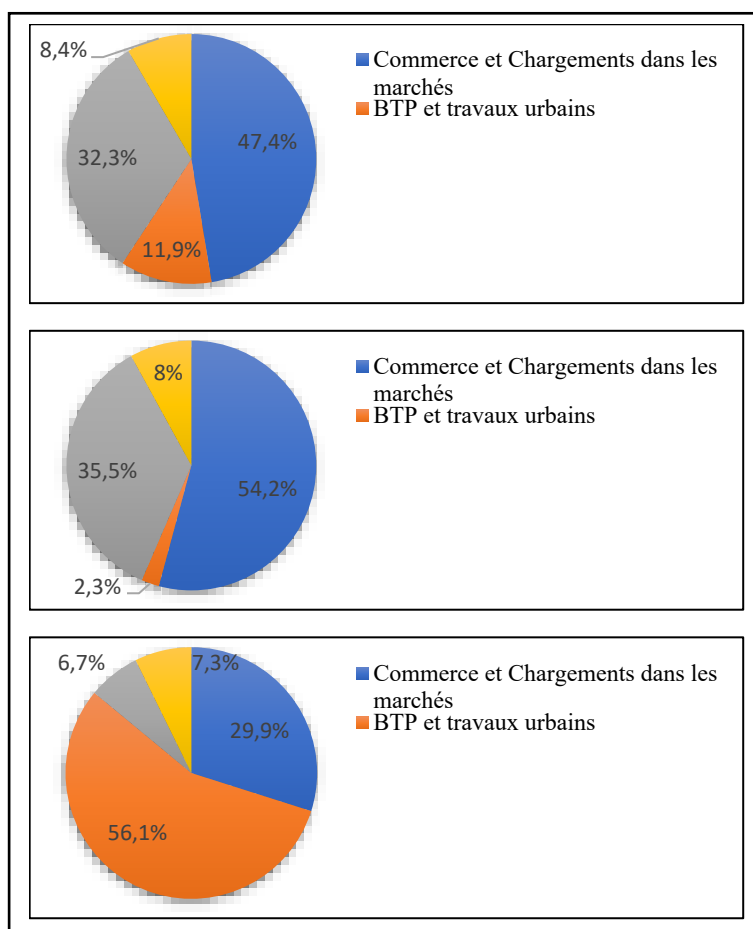


Planche graphique 2 : Les burkinabés dans les secteurs d'activités à Abidjan
Source : Enquêtes, 2025-2026

Cette représentation, divisée en trois (3) différentes figures, indique les secteurs d'activités occupés par les ressortissants burkinabés à Abidjan. On constate que les secteurs prioritaires varient d'une zone à une autre. À Abobo et à Adjamé, les secteurs du commerce et des chargements dans les marchés ainsi que le transport dominant largement respectivement à hauteur de 47%, 32% et de 54%, 35% ; tandis qu'à Port-Bouët c'est le domaine des BTP et travaux urbains qui prédomine ; soit 56%. Ensuite viennent le commerce et les chargements dans les marchés à Port-Bouët équivalent à 29% ; tandis qu'à Abobo et à Adjamé c'est l'inverse qu'on observe à savoir le secteur des BTP et travaux urbains suivi de la catégorie « Autres » correspondant à 11% et à plus de 8%, d'une part et d'autre part la catégorie « Autres » succédée par le secteur des BTP et travaux urbain à 8% et à plus de 2%. Enfin, à Port-Bouët, les secteurs « Autres » et du transport qui termine en dernière position des activités pratiquées par les Burkinabés évaluées respectivement à plus de 7% et plus de 6%. La prédominance du commerce et des chargements au sein des marchés ainsi que dans le domaine du transport dans les quartiers d'Abobo et d'Adjamé ainsi que celle des BTP et travaux urbains à Port-Bouët s'expliquent par la qualité de double statut (zone dortoir et commerciale) pour le premier et celle d'uni statut (fortes activités commerciales) respectivement pour le second. Port-Bouët par contre est une zone non seulement périphérique, mais aussi dortoir à l'origine des pratiques intenses d'activités du BTP et des travaux urbains justifiées plus ou moins par une extension et un étalement urbain. Le secteur du transport occupe la seconde position dans les quartiers

d'Adjamé et d'Abobo. En effet, en plus de sa situation géographiquement centrale, le premier est considéré comme une zone quotidienne de convergence et un point de rassemblement marqués par des activités de transport au regard des opérations des grandes compagnies de transport mais aussi des minicars communément appelé « Gbaka » qui desservent de jours comme de nuits les autres communes de la ville d'Abidjan ; notamment Abobo, point de proximité également important d'accueil et de distribution de ces flux de mobilité.

En outre, que l'on soit dans les RCO ou les RIT, une poursuite de la pratique des compétences d'origine et/ou une reconversion ont été observées ; laquelle ne dépend pas uniquement du contexte d'employabilité, mais encore plus de la rentabilité ou du revenu. Karim, Safi et Abou, entretenus via ce focus group s'inscrivant dans une non reconversion, justifient bien l'expression de cette posture invariable par catégorie et par type de réseaux.

Karim, un IVD des RCO exprime ceci : « *Dans mon pays, c'est mécanique j'ai fait comme formation pendant 4 ans. Quand je suis arrivé ici, au début je me débrouillais dans d'autre chose jusqu'à ce que mon ami et frère mécanicien aussi m'aide à venir ici puis m'a présenté à son patron. Cela fait 4 ans que travaille avec eux ...* ».

Safi, un IVD des RCO témoigne comme suit : « *... moi, c'est ménage que je fais. C'est ce que je faisais là-bas en famille pour s'occuper de mes parents. Quand je suis venu ici, ma tante m'a dit de venir faire ménage chez elle. Maintenant quand je calcul, ça a fait 2 ans comme ça que je suis là...* ».

Abou, un INVD des RIT expose comme ceci : « *... pour moi aussi je n'ai pas changé. Depuis au pays je travaille dans le transport. Là-bas j'ai roulé taxi un peu un peu et souvent les gros engins aussi avant de venir ici. Depuis que je suis ici c'est taxi Yango que je roule. C'est un vieux père qui m'a mis dedans...* »

Source : Extrait de focus du 10/02/2026

D'autres propos attestent par contre d'une reconversion de migrants par catégorie et par type de réseaux. En effet, pour le compte des IVD exploitant les RCO, le cas de Soumahoro exemplifie bien cette situation d'autant plus que d'éleveur de bovins et d'ovins à Galgouli, il est à présent devenu un commerçant de vêtement à Abidjan. Il s'est exprimé en ces termes : « *Moi-même je suis un éleveur d'animaux, j'ai élevé des moutons et des bœufs toute ma vie. J'ai travaillé pour mon oncle. C'est ce que j'ai fait chez moi là-bas... mais à mon arrivée ici là, j'ai commencé à vendre des habits. Comme j'ai vu que mes frères et puis aussi des amis sont dedans ; et puis aussi comme ça marche bien aussi pour eux. C'est pourquoi je fais aussi...* ». Sawadogo, pour le compte des INVD faisant appel aux RIT, donne une illustration contextuelle de ce changement puisqu'il est aussi passé de la pratique de l'élevage des bovins à Bodana à ouvrier sur des chantiers de construction. « *... quand je suis arrivé ici, on ne trouve pas de coin d'élevage ici comme ça... comme les gens m'ont aidé à venir ici et ils m'ont dit que c'est travail de chantier que j'allais faire ici, je savais ce qui m'attendais. Pour le moment ça va un peu. ça à fait mon neuvième chantier comme cela...* », témoignait ce dernier ; comme indiqué dans le tableau 3 pour l'ensemble des migrants en situation de Reconversion (Rvs) ou non (Non Rvs) par sexe, par catégorie et par quartier.

RCO	Sexe	ABOBO		ADJAMÉ		PORT-BOUËT		Total
		Rvs	Non Rvs	Rvs	Non Rvs	Rvs	Non Rvs	
IVD	Hommes	06	03	07	03	03	02	24
	Femmes	02	02	01	01	00	01	07
INVD	Hommes	04	02	02	01	03	01	13
	Femmes	01	01	00	01	00	01	04
Total		13	08	10	06	06	05	48
RIT		ABOBO		ADJAMÉ		PORT-BOUËT		Total
		Rvs	Non Rvs	Rvs	Non Rvs	Rvs	Non Rvs	
IVD	Hommes	03	01	04	02	03	03	16
	Femmes	01	01	00	01	01	00	04
	Hommes	03	02	04	02	02	02	15

INVD	Femmes	00	00	00	00	01	00	01
Total		07	04	08	05	07	05	36
Total final		20	12	18	11	13	10	84

Tableau 3 : Reconversions ou non des migrants selon le sexe, la catégorie et le quartier

Source : Enquêtes, 2025-2026

Ce tableau donne un aperçu des différentes reconversions ou non des burkinabés en fonction du sexe, de la catégorie, du type de réseaux et du quartier. Il en ressort de l'analyse que la majorité des migrants ont procédé par une reconversion en raison de 51 sur un total de 84 migrants ; avec Abobo en première position suivi d'Adjamé respectivement au nombre de 20 et 18 reconversions. En ce qui concerne les reconversions par type de réseaux, Abobo et Adjamé occupent une position privilégiée à savoir respectivement 13 et 10 pour le compte des RCO ; tandis que pour le compte des RIT, Adjamé surpasse légèrement Abobo et Port-Bouët à hauteur de 08 contre 07 migrants chacun reconvertis. La commune de Port-Bouët vient en dernière position dans les reconversions ou non dans le cadre des RCO ; mais dans celui des RIT, elle arrive en première position à égalité avec Adjamé, avec 5 migrants chacun particulièrement dans les non reconversions. Ces résultats peuvent s'expliquer en grande partie par le statut que représente ces quartiers, notamment en tant que zone résidentielle et commerciale pour Abobo et Port-Bouët et zone typiquement commerciale pour Adjamé drainant des arrivées massivement quotidiennes consécutives à la pratique des activités commerciales à haute intensité et fréquence. De même, on observe plus d'hommes reconvertis justifiés par la mise en œuvre de mesure d'adaptation en fonction de la rentabilité et des opportunités offertes principalement en tant que commerçant et ouvrier. Les femmes sont plutôt favorables à une continuité d'activités surtout dans le domaine des ménages et du commerce. Il est toutefois important de préciser qu'il n'existe aucun rapport ou lien direct de causalité entre le type de réseaux, les catégories et les reconversions ou non évoqués.

Discussion

Cette étude a permis d'obtenir deux résultats majeurs : le processus d'accueil et de prise en charge des réfugiés burkinabés ainsi que l'accompagnement migratoire et d'intégration socioéconomique assurés par les réseaux.

Le premier résultat présente les deux leviers du processus de prise en charge des réfugiés burkinabés en Côte d'Ivoire : le système traditionnel et communautaire ainsi que le système gouvernemental et organisationnel. Le système primaire expose la complicité hiérarchique des chefs traditionnels et communautaires, des chefs de village et leaders communautaires, des chefs de ménages ainsi que les ménages comme puissant moyen de prise en charge. Koassi K. N. (2026, p.3) atteste cette position lorsqu'il souligne que les communautés rurales sont fortement impliquées dans l'accueil et l'installation des réfugiés sur des sites dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire. Par contre, au sein du système secondaire, les interventions publiques sont priorisées à travers la fourniture du matériel et de la nourriture, l'accès à l'éducation et à la santé, l'accès au logement, l'apport financier et psychologique constituent l'essentiel de l'accompagnement des réfugiés exécutées par plusieurs pays d'accueil en collaboration avec les organismes internationaux. Ces efforts consistent notamment à distribuer des articles de secours, à construire ou à rénover des infrastructures et à prendre en charge les frais administratifs, les coûts de personnel et les autres dépenses associées à la gestion des zones d'installation, des camps ou des autres structures d'hébergement (HCR, 2013, p. 89).

Le second résultat met en évidence la mobilisation des réseaux migratoires de main-d'œuvre du point de vue d'un accompagnement migratoire et d'intégration socioéconomique. Deux (2) types de réseaux ont été identifiés : le Réseau Communautaire soutenu par les relations familiales, amicales et de connaissances d'une part et d'autre part le Réseau d'Intermédiation de Travail constitué d'employeurs ou d'exploiteurs. Dans le premier cas, il a été démontré que

les réseaux communautaires participent énormément à la migration et à l'intégration des migrants. Une approche soutenue par Wiredu D. et *al.*, (2025, p.6) qui stipule que les réseaux de solidarité jouent un rôle crucial dans la vie des migrants au Ghana et au Burkina Faso, en tant que systèmes de soutien essentiels qui renforcent leur résilience et leur bien-être général au milieu des défis d'intégration dans les communautés d'accueil. Dans le second cas, les réseaux d'intermédiation de travail sont également des moyens de maintien des flux migratoires et d'insertion socioéconomique ; des mouvements qualifiés aussi souvent de déplacements irréguliers ou non approuvés par les dispositions politiques et juridiques du territoire d'arrivée. Konan T. K. Y. R. et Aloko-N. J. (2020, p.35) s'inscrivent dans ce postulat en décrivant de plus près la structuration des réseaux relativement complexe selon l'approche IRD (*Informations, Ressources, Départ*), intégrant donc dans ce système plus ou moins la dimension de la prise en charge sur place dans le pays de destination.

Ainsi, les résultats développés relevant la participation active de divers types de réseaux cadrent clairement avec le modèle théorique des réseaux migratoires exploité comme soubassement de cette étude. En effet, aussi bien dans l'approche théorique exploitée que dans l'ensemble des résultats présentés, une mobilisation non seulement acteurs proches (famille, amis et connaissances), mais aussi des intermédiaires est observée. On constate donc une adéquation suffisante entre théorie et pratique du terrain contribuant ainsi à un équilibre acceptable, indépendamment de sa dimension traites ou trafics humains non largement développée ; d'où la limite. Par conséquent, l'hypothèse selon laquelle les réseaux s'organisent par le prisme des rapports proches ou distants dans les migrations vers Abidjan ainsi que l'intégration socioéconomique des ressortissants burkinabés est confirmée.

Conclusion

Au terme de cette contribution scientifique, on retient que de prime abord que les migrations économiques ou volontaires observées sont précédées des migrations transfrontalières de réfugiés burkinabés fuyant le terrorisme dans le sahel. Dès qu'ils arrivent dans les régions nord de la Côte d'Ivoire, un dispositif d'accueil et de prise en charge est érigé pour faciliter une intégration socioéconomique; laquelle intégration estimée satisfaisante et acceptable pour certains, mais souvent insuffisante pour d'autres. Cette insatisfaction révèle des frustrations et des attentes non comblées qui finissent par se traduire par des déplacements individuels et collectifs en direction d'Abidjan, une ville semble-t-il d'opportunités social et économique.

Aussi ces mouvements migratoires nord-sud sont soutenus à la fois par des RCO, fortement mobilisés, que des RIT, constitués respectivement de proches et d'autres intermédiaires.

Ainsi, ces réseaux contribuent énormément non seulement à nourrir davantage ces déplacements, mais aussi à rendre moins pénible l'insertion socioéconomique majoritairement orientée dans les secteurs tertiaire et secondaire.

Références bibliographiques

Banga Arthur, 2023 « *L'implantation des groupes terroristes au nord du Ghana* », N°2021-01, IRIS France, https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/06/Obs-Sahel_Note-10_version_web.pdf, consulté le 03 Avril 2026 à 19h.

Boyd Monica, 1989, « *Family and personal networks in international migration: Recent developments and new agendas* », *International Migration Review*, 23(3), p. 638-670.

Danho Adjon Guy Ghislain, 2023, Côte d'Ivoire : enjeux et défis de l'accueil des réfugiés face à la crise au Sahel, Friedrich Ebert Stiftung.

HCR, 2013, Accueillir les réfugiés, Genève, Suisse.

Indigo-Côte d'Ivoire, 2023, Analyse des dynamiques induites par le flux de populations déplacées : Départements de Bouna, Doropo, Téhini (Boukani) et Kong (Tchologo), Abidjan, Côte d'Ivoire.

Koassi Koffi Noël, 2026, L'accueil communautaire des réfugiés sahéliens dans la sous-préfecture de Sikolo (nord Côte d'Ivoire) : entre défis d'intégration et craintes d'insécurité, Thinking Africa, Observatoire du Sahel.

Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue et ALOKO N'Guessan Jérôme, 2020, « Réseaux migratoires entre la Côte d'Ivoire et le Maghreb : une lecture selon l'approche IRD (Informations – Ressources – Départ) », *Revue de géographie du laboratoire*, Sénégal, pp.18-39.

Kouadio Brou, Charbit Yves, 1994, « La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire », vol. 10, n°3. CERPAA CERPOD ORSTOM – Migrations africaines. DOI : <https://doi.org/10.3406/remi.1994.1425>, consulté le 8 février 2026 à 17h.

Krissman Fred, 2005, « *Sin coyote ni patron: Why the « migrant network » fails to explain international migration?* », *International Migration Review*, Vol 39, n°1, pp. 4-44.

Lyammouri Rida, 2020, *Mobilité et conflit dans le Liptako-Gourma*, Genève, Suisse.

Massey Douglas, 1990, « *Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration* », *Population Index*, Vol 56 n°1, pp. 3-26.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2023, *OIM Côte d'Ivoire Stratégie Nord (2023-2025)*, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Oded Stark, and Bloom David, 1985, «*The New Economics of Labor Migration* », vol. 75, no. 2, 1985, p. 173–78. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/1805591>; consulté le 16 Avril 2026 à 21h.

Pellerin Matthieu et Guipié Eddie, 2024, *Repenser la gestion de la crise migratoire dans les pays frontaliers du Sahel central : le cas des pays côtiers frontaliers du Burkina Faso*, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, AFD.

Wiredu Darlington, Ouédraogo Abdoul Karim et Nkosi Alex, 2025, *Cartographie des Associations de migrants au Ghana et au Burkina Faso : exploration de stratégie organisationnelle, de réseaux de solidarité et d'alliances collaboratives*, Lomé, Togo.